

CANADA

II

Le Délégué commercial du Canada en la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland au Ministre du Commerce et de l'Industrie de la Fédération de Rhodésie et du Nyassaland

SALISBURY, RHODÉSIE DU SUD, FÉDÉRATION DE RHODÉSIE
ET DU NYASSALAND

Le 6 février 1958.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre Note n° FCI/12/12/1/18 de ce jour et dont le texte suit:

(Voir Note I)

"1. J'ai l'honneur de proposerdes Parties."

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de confirmer que les propositions contenues dans votre Note agrément à mon Gouvernement; votre Note ainsi que la présente communication constitueront en conséquence un Accord entre nos deux Gouvernements qui entrera en vigueur le 7 février 1958.

WILEY J. MILLYARD,
Délégué commercial du Canada.

BREVETS

Convention entre le CANADA et le PAKISTAN

Signée à Karachi le 15 janvier 1958

En vigueur le 16 avril 1958